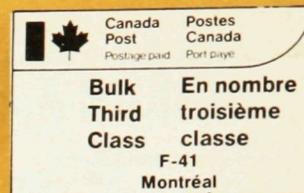




L'INTERDIT



LE JOURNAL DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL • VOLUME 15 NUMÉRO 3 FÉVRIER 1974



**ESQUISSE
D'UNE
HISTOIRE
DE LA DANSE
MODERNE
AU
QUÉBEC**

L'INTERDIT

journal des diplômés
de l'Université de Montréal,
paraît 6 fois l'an.

Les bureaux de l'Interdit sont
situés au 2910, boul. Edouard-
Montpetit, bureau 3, Montréal
250. Téléphone: 343-6230

Abonnement: \$3.
Pour bibliothèques et diplômés:
\$1.
En supplément: \$1.

Les reproductions sont
autorisées moyennant mention
de l'Interdit et des auteurs.
Dépôt légal No D6800280,
Bibliothèque Nationale du Québec.
Tirage mensuel certifié:
40 800 copies

Novembre 1973
Volume 15, No 1

Le secrétaire,
Me Louise Mailhot

Le président
du comité de l'interdit
Robert Dugal

Le directeur,
Marcelle Croteau

Lithographie par
Journal Offset Inc.
254 Benjamin-Hudon,
Ville Saint-Laurent

Président

Me André Laurence, c.r.
Droit 1956
Comité conjoint
avec l'Université
de Montréal

Vice-Président

M. Paul-André Têtreault
Architecture 1966
Comité conjoint
avec l'Université
de Montréal

Secrétaire

Me Louise Mailhot,
Droit
Comité de l'Interdit

Trésorier

Me Jean-Jacques
L'Heureux, c.r.
Droit 1956
Comité de la Campagne
de souscription et de
la Fondation des Diplômés

Président sortant

M. Jacques Lorange
H.E.C. 1950
Comité des modifications
des règlements

MEMBRES DU CONSEIL

Dr A.D. Archambault
Médecine 1929
Comité du Théâtre
M. Claude Beausoleil
Sciences Sociales 1971
Comité de l'Interdit
Dr Gilles Bêlisle
Chirurgie Dentaire 1969
Comité de la Campagne
de souscription et de
la Fondation des Diplômés
Ms Cécile Boisvert
Nursing 1968
Comité du Buffet
gastronomique
M. Jacques Chartrand
Poly 1961
Comité du Mérite Annuel
Dr Robert Dugal
Pharmacie 1965
Médecine, F.E.S. 1973
Comité de l'Interdit
M. André Huneault
Education Physique 1965
Comité de la Campagne
de souscription et de
la Fondation des Diplômés
Comité des Sports
M. Roger Larose
Pharmacie 1932
Représentant de
l'Université de Montréal

SOMMAIRE

- PAGE 2
Les diplômés à l'heure de la coopération
- PAGE 3
Pour ou contre les Québécois?
Les masques tombent
- PAGES 4-5
Esquisse d'une histoire de la danse moder-
ne au Québec.
- PAGES 6-7
L'ACDI, la politique étrangère du Canada
et l'autodétermination.
- PAGES 8-9
J'arrive de croisière!
- PAGE 10
Solution à la crise de l'énergie?
Les diplômés auteurs
- PAGE 11
Le carnet
Recherchés

le déclic

LES DIPLÔMÉS À L'HEURE DE LA COOPÉRATION

L'Université de Montréal a besoin de ses diplômés et elle entend faire tous les efforts possibles pour promouvoir une ère de collaboration intense entre ses diplômés et leur Alma Mater. Au cours d'une récente rencontre entre le Vice-Recteur, M. Roger Larose et l'exécutif de votre Association, il a été décidé, d'un commun accord, de resserrer encore davantage les liens qui unissent l'Université à votre Association. Ainsi, l'Université prendra à sa charge le fichier des Diplômés et verra à le tenir à jour tout en permettant l'utilisation à volonté par votre Association. Une entente est également intervenue pour faciliter l'expédition du journal L'Interdit à tous les diplômés dont les noms apparaissent au fichier.

De son côté, votre Association n'entend pas rester inactive. Elle s'est engagée à obtenir l'adhésion d'un nombre record de diplômés comme membres actifs de votre Association. La campagne de recrutement bat son plein et déjà près de 30% de l'objectif de \$100,000.00 en contribution a été atteint. Le Comité de recrutement a mis sur pied un groupe de choc formé d'un certain nombre d'auxiliaires tant

féminins que masculins qui vont communiquer par téléphone avec tous les diplômés pour les inviter à faire partie de votre Association et recueillir en même temps certains renseignements nécessaires à la mise à jour du fichier de l'Université.

Plusieurs centaines de Diplômés se sont prévalus à date des privilèges attachés à la carte de membre, tantôt en participant à la soirée de course à Blue Bonnets, tantôt en assistant à la représentation de la pièce Le Malade Imaginaire lors de la soirée spéciale des Diplômés. D'autres soirées spéciales de théâtre à l'intention des Diplômés sont en voie d'organisation.

Votre Association compte donc plus que jamais sur votre coopération pour la réalisation de ses objectifs et votre Université compte sur votre collaboration et sur celle de votre Association.

JEAN-JACQUES L'HEUREUX, c.r.
Droit - 1956

LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FORMULE DE CONTRIBUTION

(Complétez en lettres moulées, s.v.p.)

CONTRIBUTION ANNUELLE: <small>(Comprenant l'abonnement à l'interdit)</small>	\$20	Exercez-vous la profession de votre discipline? Sinon, précisez:	
CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE: <small>(à la vie de l'association)</small>			
TOTAL:	_____		
Nom	_____	Faculté	Année
Adresse domicile	_____	Employeur	Date de naissance
Ville et zone postale	_____	Adresse du bureau	
Province, Pays	_____	Ville et zone postale ou Province, Pays	
Téléphone domicile	_____	Téléphone bureau	

MERCI

L'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES

POUR OU CONTRE LES QUÉBÉCOIS?

Les thèmes engagés et les sujets d'actualité constituent de plus en plus une part importante des parutions de l'Interdit. Ce mois-ci l'Interdit attaque de front le brûlant sujet de l'aménagement hydro-électrique de la Baie James dans le cadre de sa participation au Comité pour la défense de la Baie James. Comme toujours les pages de l'Interdit sont ouvertes aux répliques et aux commentaires.

Deux ans et demi après l'annonce de l'aménagement de la Baie James, on ne sait toujours pas pourquoi le premier ministre proclamait ce projet «nécessaire».. surtout on ne sait pas encore à qui il est nécessaire.

D'après les données du Dr. Khazoom, professeur d'économétrie à l'université McGill, les besoins énergétiques du Québec augmenteraient au maximum de 4.5% et non de 7.9% comme le prétendait l'Hydro-Québec.

La différence entre les deux taux équivaut à rendre complètement inutile la construction des barrages La Grande 1, 2, 3, 4, et toutes leurs dérives. En fait, en 1971, le taux de croissance en besoins énergétiques était de 1.46% (Statistique Canada).

Il n'est pas plus nécessaire d'aller exploiter la Baie James que d'harnacher toutes nos rivières ou de se lancer à corps perdu dans la construction d'usines nucléaires tant que l'on n'aura pas établi qu'il s'agit de répondre à des **besoins réels**.

En conséquence, il faut commencer par reconsidérer les méthodes de calcul de la demande en électricité au Québec. La demande répond à divers facteurs assez stables et prédictibles qui agissent conjointement et parfois dans des directions opposées. Ce n'est pas le temps qui augmente la demande!

Il ne faut pas oublier par ailleurs que l'Hydro-Québec n'a pas été, et n'est toujours pas, le seul producteur d'électricité au Québec. Il est donc faux de confondre sa courbe de croissance avec celle des besoins québécois.

Il importe d'examiner tous les aspects de la demande pour y répondre de la meilleure façon. Il est aberrant de consacrer 10% de ses installations pour répondre seulement à un dixième de 1% des ventes (demande de pointe), surtout si ce 10% correspond à la puissance d'une centrale comme L.G. 2... Il vaut peut-être mieux vendre moins cher du courant interruptible aux industries et perdre un dollar, que d'en dépenser cent à édifier une installation qui ne servira que un dixième de 1% du temps...

Ces remarques à l'endroit de l'Hydro-Québec figuraient dans les conclusions de l'étude du Dr. Khazoom présentée lors de son témoignage aux audiences de la Cour Supérieure du Québec.

Les fonds affectés à la recherche d'une source d'énergie le moins destructrice possible constituent un investissement d'avenir dont peu semblent se soucier. Qu'on pense seulement aux possibilités d'énergie thermique, nucléaire, solaire, éolienne ou marémotrice. Il serait éminemment rentable de commencer à mettre en oeuvre certains moyens connus pour diminuer la consommation d'énergie,

ce qui aura pour effet salutaire de réduire également la demande à long terme à un niveau raisonnable et peut-être écologiquement acceptable comme par exemple:

- ne plus accorder de rabais aux consommateurs dépassant tel ou tel niveau de consommation d'électricité, d'eau, etc...

- supprimer le chauffage des bureaux pendant la fin de semaine,

- procurer à tous un excellent service de transport en commun permettant de prendre des mesures pour restreindre l'utilisation des voitures particulières,

- promouvoir la fabrication d'appareils ménagers utilisant moins de courant électrique,

- prohiber les enseignes publicitaires lumineuses,

- améliorer l'isolation calorifique des maisons.

Le Japon, l'Inde et l'Europe ont déjà pris de telles mesures. Le Québec ayant besoin de chauffage 9 mois sur 12 devrait être particulièrement vigilant.

Après examen de documents tenus à l'écart du pu-

blic, il apparaît que le coût total du projet estimé à 5.8 milliards par la SDBJ ne tiendrait compte que de 56% des frais réels, oubliant entre autres: les impôts provinciaux et municipaux, les frais d'entretien et d'administration du territoire. On arrive donc facilement à dix milliards de dollars pour le seul aménagement de La Grande.

«On s'imagine, écrit Ivan Illich, que l'équité et la consommation de l'énergie pourraient croître ensemble. Victimes de cette illusion, les hommes industrialisés ne posent pas la moindre limite à la croissance de la consommation d'énergie, et cette croissance se continue à seule fin de pouvoir toujours plus de gens des produits d'une industrie contrôlée par toujours moins de gens...

Si l'on ne détruit pas l'illusion que plus d'énergie c'est mieux, on ne pourra résoudre la crise de l'énergie».

(Cf. **Energie et Equité**, par Yvan Illich, Ed. Seuil, juin 1973.)

C'est la voix du bon sens et le public doit manifester qu'il comprend très bien ce langage afin d'empêcher ce «toujours moins de gens» de jouer à la crise de l'énergie.

Mona Boyer Plamondon
Sciences 1970

LES MASQUES TOMBENT

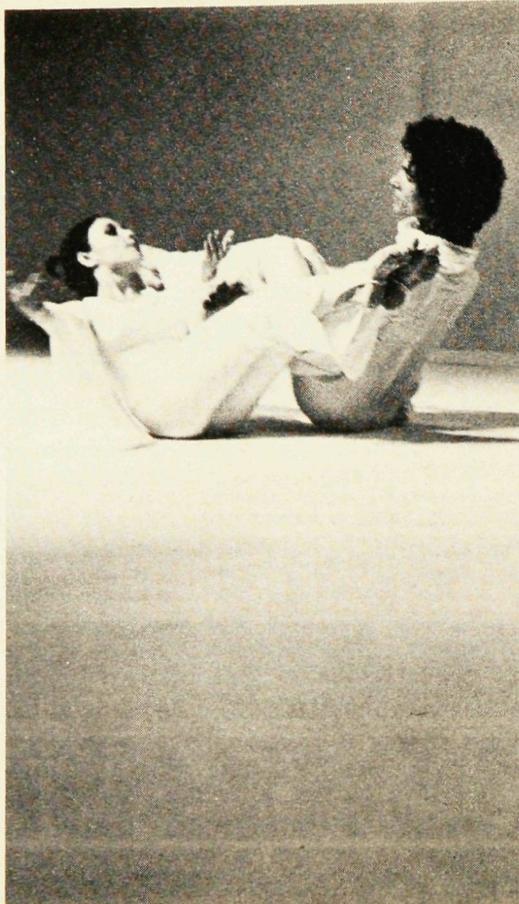
Contrairement à l'annonce publiée dans la dernière parution de l'Interdit, la traditionnelle dégustation de vin et de fromage des diplômés ne se fera pas sous le couvert d'un bal masqué. Le comité responsable ayant décidé de laisser tomber les masques, il a été décidé d'offrir un buffet gastronomique dans la plus belle tradition des grandes buffets, suivi d'une danse, au Foyer de la Salle Wilfrid Pelletier «Piano Nobile» Place des Arts.

Que les gastronomes se le disent c'est le 19 février à vingt heures que se tiendra l'événement au coût de: \$50.00 par couple, \$45.00 pour les membres ayant acquitté leur cotisation de l'année courante. Téléphonnez au secrétariat pour réservation.

Voici le menu abrégé:

Pernod et Kir	Saumon fumé de Gaspé Bouchées au caviar Pâté de foie
Cuvée des Saints-Pères	Fruits de mer Joinville en timbales Emincé de veau à la Zurichoise
Domaine de la Meynarde	Champignons farcis Bouchées de rognons Crouûtes au fromage Bernard Sorbet au Champagne
Brouilly (Leroy)	Fillet de Bison Wellington, sauce aux morilles Faisan au Chambertin Mandarine givrée au Grand Marnier
Champagne Brut	

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA DANSE MODERNE AU QUÉBEC



Anne-Marie Galand et Leslie Link.

Peu de personnes aujourd'hui oseraient mettre en doute l'existence d'une véritable danse moderne. Pour l'histoire de la danse moderne (1), ce concept apparaît au début du siècle, a continué de vivre et de s'enrichir depuis pour se dégager d'une façon claire et nette de ceux de ballet classique, ballet moderne, de jazz et de danse folklorique. De par le but qu'elle cherche à réaliser chacune de ces formes de danse se réfère à un vocabulaire particulier et chacune implique une approche différente du mouvement, de la chorégraphie, du spectacle et enfin de la formation des danseurs.

La création en danse moderne participe de l'art, de cet art contemporain constamment à la recherche de ce qui est le plus significatif de l'expérience humaine. Une phrase tirée de Rainer Maria Rilke traduit cette recherche: «Mais dites-moi qui sont-ils ces acrobates qui passent insaisissables un peu comme nous face à nous-mêmes?» L'art devient une source privilégiée pour «sonder les réalités souterraines de notre époque.» En effet, Sandberg, longtemps le grand responsable du Stedelijk Museum d'Amsterdam, croit que l'homme qui connaît les oeuvres d'art contemporaines est mieux armé pour comprendre la société où il vit. L'art est un instrument de connaissance des problèmes qui agitent ou agiteront les hommes (2).

La danse moderne telle que nous la concevons est née aux Etats-Unis au tout début du siècle de l'inspiration et de la volonté de trois femmes. Isadora Duncan, Loie Fuller et Ruth St-Denis parcourent l'Europe pour lui présenter de 1898 à 1906 une nouvelle forme de danse en rupture avec le ballet classique, mais cependant distincte d'une autre, le vaudeville. En fait, Duncan s'était inventé un style sur mesure pour exprimer ses intentions chorégraphiques. Fuller avait transformé le sac de toile en sculpture éphémère mais vivante et enfin St-Denis avait été, elle aussi le commis-voyageur d'une nouvelle conception de la danse à travers les Etats-Unis, l'Europe et l'Orient en formant équipe avec le premier homme de la danse moderne, Ted Shawn. Toujours aux Etats-Unis, les années 30 verront l'apparition d'un nouveau groupe de danseurs-chorégraphes: Martha Graham, Mary Wigman, Doris Humphrey, Charles Weidman et Hanya Holm. Ils incarneront l'essentiel de la création

en danse moderne à ce moment et marqueront profondément l'avenir. Sans ignorer Cunningham, Taylor, Nicolas et Waring qui suivront (la liste n'est pas exhaustive), l'évolution et la recherche se continuent; de jeunes chorégraphes actuels, Rainer, Paxton, Trisha Brown, Meredith Monk et Twyla Tarp se distinguent à leur tour pour mener encore plus loin cette danse moderne (3). Il s'ajoute sans cesse des pages à cette histoire de la danse moderne déjà fascinante.

Au Québec

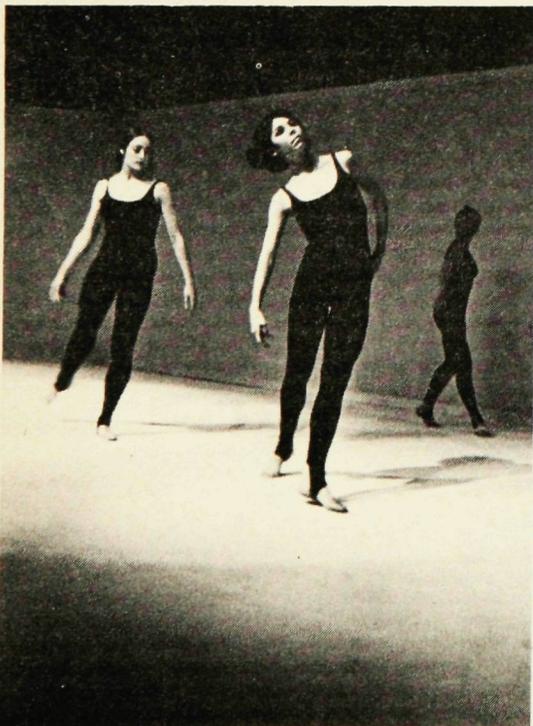
L'histoire de la danse moderne au Québec est beaucoup plus humble mais déjà combien intéressante (4) (5). Ses timides débuts remontent à 1948, à Montréal. Tout comme les débuts de la danse moderne à New York tenaient à trois femmes, ceux de la danse moderne au Québec relèvent de Françoise Sullivan, Jeanne Renaud et Françoise Riopelle. En plus de leur ardeur à promouvoir cette forme d'art au Québec, toutes trois ont un autre point en commun: elles ont travaillé la danse et la création à New York et elles ont été mêlées à la vie artistique de cette capitale mondiale de la danse moderne. Si Françoise Sullivan a étudié chez Francisca Boas, que l'on peut qualifier de «mère de l'art conceptuel» en danse, Jeanne Renaud pour sa part, a passé plus de deux ans et demi d'abord chez Hanya Holm, puis chez Mary Anthony. Hanya Holm, femme toute imprégnée de l'esprit artistique allemand, lui fait travailler la danse. Au New Dance Group, dirigé par Mary Anthony, elle travaille de plus la chorégraphie et elle enseigne. Quant à Françoise Riopelle, son étude de la danse et ses contacts avec Mary Wigman et Martha Graham l'amèneront à s'intéresser surtout à ce qui entoure la danse: les décors, les costumes et la musique. Ces trois femmes, avant de vivre leur expérience new-yorkaise, avaient déjà étudié la danse à Montréal avec Elisabeth Leese, danseuse européenne venue à Montréal via New York. Il existait aussi en ce temps-là deux écoles de ballet: celle de Gerald Crevier et celle de Morenoff, où plusieurs artistes qui animent encore la vie culturelle de Montréal ont étudié. Il était aussi possible aux danseuses et danseurs montréalais de profiter de cours que donnaient les grands de la danse à l'occasion d'un passage à Montréal chez Margorie Davis, un studio situé rue Ste-Catherine ouest. On a vu travailler des personnes aussi importantes que Lichine, Dolin, Danilova, Hightower et Anna Sokolow, chacune de ces personnes dispensant une série de cours de deux à trois semaines.

1948: étape déterminante

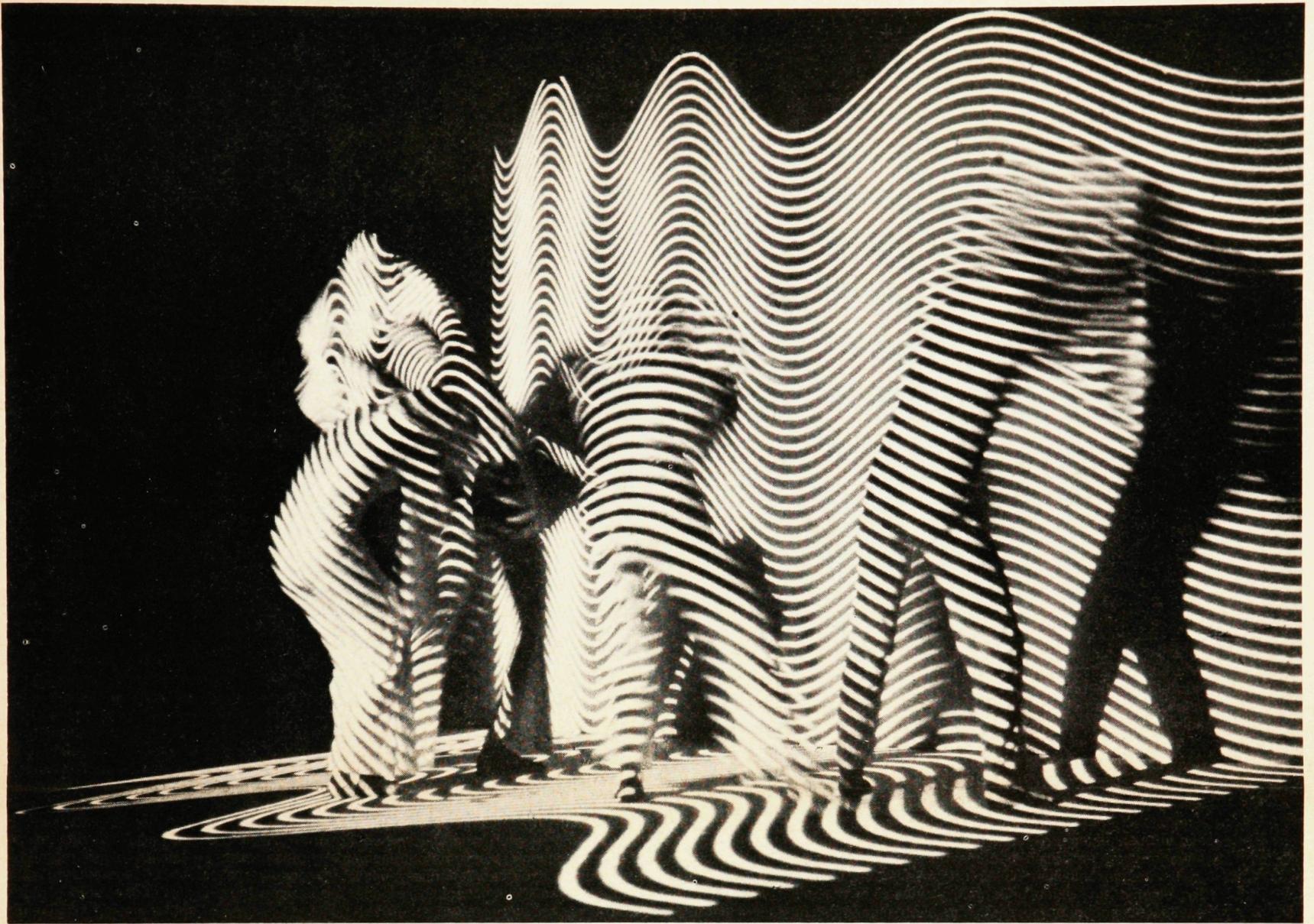
Lorsque Françoise Sullivan rentre de New York en 1948, elle trouve le monde artistique de Montréal en pleine atmosphère automatiste. Faisant le point sur sa propre démarche artistique, elle publie un texte théorique sur la danse dans le Refus Global, texte qu'elle signera avec les Riopelle, Borduas, Mousseau et Gauvreau.

«La danse est un réflexe, une impression spontanée d'émotion vivement ressenties». Dommage que les organisateurs de l'Exposition Automatiste tenue à Paris en 1971 n'aient pas jugé important de tenir compte de cette page du Refus Global et des documents photographiques réalisés par Riopelle, qui auraient pu l'illustrer. Cette même année (1948), Jeanne Renaud, de passage à Montréal se joint à Françoise Sullivan pour présenter ici un récital. Elles obtiendront pour ce faire la collaboration de Pierre Mercure, de Jean-Paul Riopelle et de Jean-Paul Mousseau. Dès ce moment jusqu'en 1956, Françoise Sullivan continuera à s'occuper de danse parfois moderne, parfois classique. Pour sa part, Jeanne Renaud continuera son travail, séjournera longuement à Paris, où elle organisera un spectacle à l'American Club avec une équipe d'artistes québécois, dont Riopelle. C'est seulement en 1959 qu'elle réapparaîtra officiellement dans le monde de la danse montréalaise.

Enfin, Françoise Riopelle vivra elle aussi à Paris de nombreuses années avant de revenir à Montréal. En 1963, à l'occasion du Festival de Musique Actuelle, Cunningham, Wearing et Nicolas sont à Montréal avec quelques danseurs. Jeanne Renaud, à la demande de Françoise Riopelle, remplace à 24 heures d'avis une danseuse américaine blessée. Ce sera le début d'une



Françine Boucher, Roberta Mohler et Anne-Marie Galand.



association professionnelle plus soutenue entre Françoise Riopelle et Jeanne Renaud. Elles ouvriront, au Rialto Hall, une école de danse moderne à laquelle se joindra parfois Bérouté Naguys. Mais avant de s'installer au Rialto Hall, l'école profitera d'un local aux Grands Ballets Canadiens. Madame Chériaeff, à cette occasion, prêtera quelques danseurs de sa troupe et c'est ainsi que Vincent Warren et Peter Boneham ont pu travailler de façon professionnelle la danse moderne à Montréal.

En 1965, sous le titre d'expression 65, Jeanne Renaud présentera un spectacle au Théâtre de la Place pendant un mois. Des musiques alors peu connues du grand public étaient utilisées: celle de Tremblay, de Garand, de Stockhausen; les décors étaient signés Leduc, Sullivan, Gervais et Jeanne Renaud.

L'année suivante, Jeanne Renaud fonde sa propre école et le Groupe de la Place Royale. C'est la naissance du premier groupe de danse moderne à Montréal et il vit toujours. Suivront après le travail intermittent d'Hugo Romero, de Françoise Graham et vers les années '70, un deuxième groupe de danse moderne, le Groupe de la Nouvel-Aire.

Une brève histoire de la danse moderne à Montréal, une histoire de 26 ans de travail, de déceptions, de difficultés, mais aussi de succès et de progrès. En effet, le travail continu de Jeanne Renaud assistée de Peter Boneham au sein du groupe de la Place Royale, suivi de celui de Jean-Pierre Perreault au sein du même groupe, de celui de Martine Epoque Poulin au sein de la Nouvel-Aire, a permis au public québécois d'appro-

fondir sa connaissance des vocabulaires de la danse moderne et d'entretenir son intérêt grandissant. Ainsi que le soulignait Jacques Thériault dans le Devoir à l'occasion du spectacle à Montréal de la compagnie de danse Louis Falco: «La danse moderne a d'ores et déjà gagné un public considérable à sa cause.» A Montréal, grâce à une cellule aussi active que le Groupe de la Place Royale, la danse moderne suscite maintenant une curiosité enviée des compositeurs qui souhaitent, eux aussi, renouveler leur langage sans être réduits à «crier dans le désert...». (6)

En fait, n'est-ce pas un soir de 1967 que moi-même je découvrais le Groupe de la Place Royale à l'occasion d'un de ses spectacles à l'Egrégore et, en même temps... la musique de Xénakis.

Que conclure de ce bref historique de la danse moderne au Québec?

- 1) Même si New York demeure la grande capitale de la danse moderne, Montréal a réussi à constituer et faire vivre un mouvement profond d'intérêt pour cette forme d'art et lui donner, ici-même des résultats remarquables.
- 2) Ce mouvement d'intérêt québécois pour la danse moderne s'est développé à partir du travail du danseur et de son contact avec le public, la télévision montréalaise ne s'étant guère intéressée à ce phénomène.
- 3) L'évolution de la danse moderne s'apparente à une importante collaboration entre de très nombreux ar-

tistes québécois (peintres, sculpteurs, musiciens...) et des danseurs, un peu comme la chose s'est faite à Paris pour la première fois en 1909, mais surtout comme aux Etats-Unis, où dans les années '60 et jusqu'à maintenant, il apparaît logique à plusieurs artistes d'inclure dans leurs préoccupations leur participation à l'art de la danse.

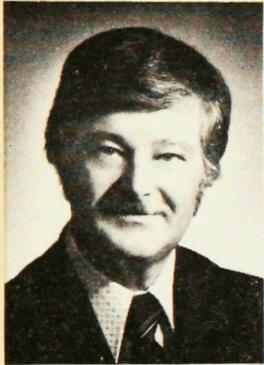
- 4) Cette évolution de la danse moderne au Québec qui tient du processus de l'évolution des idées et de leurs conséquences, a permis l'éducation du public et la création de compagnies professionnelles ou amateurs.
- 5) L'évolution de la danse moderne au Québec n'a pas coûté cher au Ministère des Affaires Culturelles du Québec ni au Conseil des Arts de la ville de Montréal, encore moins au Conseil du Maurier des Arts d'interprétation. Enfin, elle n'a rien coûté aux hommes d'affaires canadien-français, à quelques rares exceptions près.

Tous les espoirs sont permis au Québec dans le domaine de la danse. Aidons à les concrétiser.

René Picard
Sciences politiques '67

- (1) The Rise and Fall and Rise of Modern Dance, Don Mc Donagh, Mentor Book from New American Library, novembre 1971, 303 p.
- (1) Danser sa vie, Roger Garaudy, Seuil, Paris 1973, 200 p.
- (2) Le Grand Magasin Culturel en crise, Le Monde, 6 avril 1973, Paris p. 17
- (3) Artforum, Notes on Recent Dance, Don Mc Donagh, December 1972; New York, p. 48 (a) 52.
- (4) Après six ans de guérilla, Jacques Thériault, Le Devoir, samedi, 29 avril 1972.
- (5) La danse (1940-1960), Stéphanie Dansereau et André Gervais, notes dactylographiées.
- (6) Un réservoir d'énergie extraordinaire, Jacques Thériault, Le Devoir, samedi 31 mars 1973.

M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'Agence canadienne de développement international.



Le Canada a fourni plus de 24 millions de dollars, en 1971-1972, en aide alimentaire et médicale aux millions de réfugiés et de personnes déplacées au Bangladesh.



Cet avion canadien à décollage et atterrissage courts, en service au Népal, établit de nouvelles liaisons entre les vallées isolées où vit la plus grande partie de la population du pays.



Le président de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie s'entretient avec le commissaire régional, à Tsungiji, l'un des villages ujamaa de la Tanzanie.



notre tir, si je puis dire, à certains égards, mais ça ne nous amène pas à faire des revirements majeurs, au contraire. Nous allons de plus en plus mettre à la disposition des pays en voie de développement des crédits qui leur permettent de choisir au Canada les biens et les services qu'ils jugent nécessaires à la réalisation de leur propre programme de développement, sans lier les contributions canadiennes à la réalisation de projets formulés et étudiés dans tous les détails par nos fonctionnaires.

- Si je comprends bien, vous voulez diminuer les liens qui vont être négociés entre l'ACDI et les pays bénéficiaires?

- Oui.

- Cela veut dire que s'ils reçoivent un montant X pour un projet, ils vont pouvoir le réaliser en fonction de leurs propres besoins avec les matériaux qu'ils vont pouvoir trouver, à meilleur compte?

- Non, ça c'est indépendant de la question du lien qui existe et qui continue d'exister entre les contributions financières canadiennes et l'achat de biens de service à l'intérieur même du Canada; c'est-à-dire que nous voulons de plus en plus mettre à la disposition des pays en voie de développement des crédits qu'ils pourront utiliser comme bon leur semblera à l'intérieur du Canada. Mais c'est dans une proportion assez réduite.

- Est-ce que ce ne sont pas des contraintes pour les pays et une façon économique de développer le Canada plutôt que les pays en voie de développement?

- C'est une façon de voir à ce que le produit canadien, plutôt que de servir au Japon, à l'Allemagne ou aux Etats-Unis, se dépense au Canada. L'esprit des programmes de coopération canadienne est de mettre à la disposition des pays en voie de développement non pas des yens, des marks allemands ou des dollars américains. C'est de mettre à la disposition des pays en voie de développement des ressources que nous avons au Canada, des ressources matérielles, humaines et intellectuelles. On ne leur donne pas d'argent. L'argent c'est juste une méthode de comptabiliser les biens et les services que nous mettons à la disposition des pays en voie de développement. Si c'est en Allemagne que ces pays trouvent des produits à meilleur compte, l'Allemagne est là avec un budget d'aide extérieure pour fournir ces choses-là. Pour le Japon, c'est la même chose. Ça implique un peu la procédure pour les pays en voie de développement; c'est une complication administrative comme il y a bien des complications administratives dans notre vie moderne.

- Sur quoi vous basez-vous pour attribuer un projet à un pays?

- Sur deux conditions qui doivent être réunies: la première, le projet doit se situer dans les priorités de son plan de développement; la deuxième, il faut que le Canada ait une compétence, une ressource à offrir dans ce domaine.

Par opposition au projet, il y a l'aide aux programmes généraux de développement des pays en voie de développement; là je rejoins ce que je disais tout à l'heure. Cette aide a pour but d'aider à réaliser les programmes généraux de développement sans attribuer l'aide canadienne à tel ou tel projet. Nous mettons ce type de programme en marche lorsqu'un pays a atteint un certain niveau de développement et a démontré la capacité de formuler un plan de développement, de formuler des projets de réalisation à long terme, à l'intérieur de ce plan, et la capacité de mettre ce plan en oeuvre.

- Est-ce que le type de régime de gouvernement des pays en voie de développement entre en considération dans l'octroi de crédits? Que le régime soit «communiste» ou «capitaliste» est-ce que ça entre en ligne de compte?

L'ACDI, LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA ET L'AUTODÉTERMINATION

C'est par une ferme poignée de main que M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), m'a accueilli dans ses bureaux d'Ottawa.

Admis au Barreau de la province de Québec en 1942, il obtint en 1948 un doctorat en droit constitutionnel de l'Université d'Oxford. Il exerça sa profession d'avocat jusqu'à son entrée dans le gouvernement du Québec en 1960.

Ministre de la Jeunesse dans le gouvernement Lesage en 1960, M. Gérin-Lajoie a été l'artisan de la réforme de l'éducation au Québec. Il devint, au printemps de 1964, le premier titulaire du nouveau ministère de l'Éducation. A l'automne de la même année, la fonction de vice-premier ministre s'ajouta à ses responsabilités.

Au mois de juin 1969, M. Gérin-Lajoie renonçait à son siège de député à l'Assemblée nationale du Québec pour accepter la fonction de vice-président de la Commission des prix et revenus créée par le gouvernement fédéral.

Il est président de l'ACDI depuis novembre 1970.

L'ACDI est un organisme gouvernemental créé en 1968, dans le but de venir en aide, de façon efficace, aux pays en voie de développement.

Une somme de 431 millions de dollars a été votée par le parlement canadien au titre de l'aide aux pays en voie de développement, pour l'année 1971-72.

Cette somme a été répartie suivant trois modes de partage: les programmes d'assistance bilatérale, ceux qui se négocient directement entre l'ACDI et le gouvernement d'un pays, ont absorbé les 3/4 du montant total soit environ 320 millions;

les programmes d'assistance multilatérale, assistance fournie grâce à la mise en commun de ressources multinationales, ont reçu 96 millions de dollars: l'apport du Canada aux organismes multilatéraux comprend des subventions, des prêts et des avances à la Banque mondiale, à plusieurs banques régionales de développement et à bon nombre d'institutions spécialisées des Nations unies;

le secteur privé: le Canada a en outre distribué 11,9 millions de dollars, par l'entremise de la Direction des organisations non gouvernementales de l'ACDI, aux groupes bénévoles canadiens pour les aider à réaliser des centaines de projets à l'étranger.

- Quel est votre but au sein de l'ACDI?

- C'est une question passablement vaste. Notre objectif est d'aider les pays en voie de développement à pouvoir prendre en main leur propre épanouissement.

- Etes-vous en accord avec les politiques générales de l'ACDI?

- Certainement dans l'ensemble; évidemment depuis un an et un peu plus, on a engagé un grand processus d'analyse en profondeur de l'ensemble de nos activités et de nos politiques en fonction des années 1975-80. Naturellement, dans certains domaines, nous allons rajuster

- Il est évident que la réponse est non. Dès que nous sommes satisfaits d'un gouvernement d'un pays en voie de développement qui veut utiliser la coopération canadienne de façon à ce que cela profite à la population du pays, nous sommes disposés à établir un programme avec lui, compte tenu des autres facteurs, et en particulier du fait que l'on ne veut pas trop s'éparpiller. Nous avons des programmes avec le Chili d'avant et le Chili d'après; on est en train de développer des programmes de coopération avec Cuba comme avec Haïti. Je pense que ça indique assez clairement que nous avons des relations de développement indépendamment du régime de gouvernement.

- Est-ce que la façon dont le Canada fournit son aide, c'est-à-dire à partir de ses propres possibilités, en apportant sa technique, sa façon de voir les choses, en transposant sa conception nord-américaine de concevoir la société dans des pays d'Afrique ou d'Amérique du Sud dont les conditions générales sont complètement différentes et dont les gens ont une formation complètement différente, revient à coloniser d'une certaine manière des gens qui ont un autre type de société?

- Ce danger-là pourrait exister et existe comme danger en ce qui concerne l'assistance technique et le transfert d'expertise, mais il ne s'applique en aucune façon quand il s'agit de transférer du Canada en Indonésie du bois ou quand il s'agit de transférer une locomotive faite à Montréal. Ça ne change pas le type de civilisation là-bas parce que ça contribue à l'industrialisation qu'ils veulent. S'ils ne le prennent pas au Canada, ils vont le prendre ailleurs.

- Je ne parle pas des effets matériels mais des ressources humaines, c'est-à-dire que si vous envoyez des professeurs ou des coopérants sur place, avec une mentalité nord-américaine, lorsqu'ils arrivent là-bas eux, est-ce qu'ils acceptent leur façon de voir les choses et essaient d'améliorer les rendements en fonction de leurs idées, ou bien s'ils partent là-bas avec l'idée de transplanter le mode d'agriculture d'ici ou tout autre type de développement qui nous est propre?

- Il y a le danger que la coopération, l'assistance technique deviennent un transfert pur et simple, comme font les Chinois par exemple. Les Chinois font de la coopération avec la Tanzanie, avec le Sénégal; ils font ce qu'ils font chez eux exactement. Ils vont faire une plantation de riz en Afrique pour montrer comment les Chinois font ça chez eux. Nous, on fait de même.

Il y a une chose que je dois mentionner: conscients que nous sommes des problèmes socio-culturels et techniques qui se posent, non pas aux Canadiens qui vont dans les pays en voie de développement, mais aux gens des pays en voie de développement qui viennent se former au Canada, nous finançons de plus en plus la formation des gens du tiers monde en pays du tiers monde.

- De quelle façon pouvez-vous mesurer les résultats de l'aide que vous apportez?

- Eh bien, l'évaluation est un problème; il faut, au début de tout projet et dans sa formulation, que soient décrits les mécanismes d'évaluation. Tout le monde est d'accord là-dessus en principe; en pratique évidemment, cela pose toutes sortes de difficultés. Sans s'attacher à tous les détails d'une évaluation technique des résultats, il faut bien constater que les pays en voie de développement profitent largement, de façon évidente, de l'aide que nous leur apportons.

Quand par exemple en Algérie on voit un système de tours de protection contre les feux de forêts et que l'on voit également l'équipement accumulé pour combattre les feux de forêts, on sait qu'il y a là un résultat: les feux de forêts sont contrôlés plus facilement depuis que le système est en opération.

- Est-ce que vous faites une évaluation en ce qui concerne l'apport que les gens sur place, humainement parlant, peuvent recevoir?

- La réponse est oui. Prenons l'exemple de la formation du personnel de chemin de fer dans la communauté de l'Afrique de l'Est. Il y a quatre (4) ans, quand le programme a commencé, il y avait six cents (600) non-Tanzaniens qui travaillaient dans le système. Aujourd'hui il n'en reste que soixante-quinze (75) et les trains arrivent à destination et ils arrivent à-peu-près à l'heure. Ça fonctionne avec les Tanzaniens. Ça me paraît assez concret pour un programme de formation.

Si vous parlez des écoles de type traditionnel, de collègues d'enseignement général, de certaines écoles techniques, et bien là les programmes sont assez jeunes et par conséquent on n'est pas à même de discuter des résultats.

- Quand vous venez en aide à un pays, admettons pour un programme d'éducation, l'argent que vous investissez dans ce programme aurait dû être investi par le pays en question. Pour l'argent qui n'a pas été investi dans ce programme, lui entrevoyez-vous une autre utilisation à bon escient par le pays?

- On prend pour acquis que le pays n'a pas d'argent ou en a très peu. L'argent que nous mettons à sa disposition signifie des devises étrangères. C'est l'objet de l'aide internationale que de mettre à la disposition des pays en voie de développement des devises étrangères qu'ils n'ont pas.

- Mais le pays peut utiliser ses devises intérieures pour acheter des automobiles?

- La réponse est non. Je suis satisfait des pays en voie de développement de façon générale, qui utilisent relativement bien leurs propres ressources. Pourtant j'ai deux réserves importantes: une, le style de vie de certains hommes de gouvernement de ces pays-là est différent de ce qu'on connaît chez nous, je ne veux pas le nier. Mais est-ce une raison suffisante pour refuser notre aide à ces pays et est-ce que ça représente dans l'ensemble quelque chose d'assez important pour que l'on refuse de coopérer, je ne le crois pas. Il y a une évolution très marquée à cet égard depuis dix ou quinze ans dans les pays en voie de développement. Les hommes de gouvernement sont bien conscients du fait que leur train de vie doit être beaucoup plus acceptable. L'autre réserve que je veux signaler, c'est la redistribution des revenus à l'intérieur de certains pays. Nous ne sommes pas toujours satisfaits des politiques de redistribution des biens. Mais nous nous efforçons d'exercer certaines influences pour encourager et aider les pays en voie de développement à avoir des politiques de redistribution des revenus qui soient plus conformes à notre conception de la redistribution.

- Quand vous donnez de l'aide à un pays comme Haïti, est-ce que cela veut dire que vous approuvez le régime qui est en place?

- C'est une question qui revient tout le temps et qui s'applique au Brésil, au Chili d'Allende ou d'après Allende, à n'importe quel pays du monde. L'attitude que nous prenons si nous voulons avoir des programmes qui aident la population, c'est que nous soyons satisfaits de nos formes de coopération qui touchent la population et ne profitent pas à un groupe de privilégiés. Dans ces conditions, nous le faisons sans scrupule.

- Du fait que l'ACDI dépende du ministère des affaires extérieures, est-ce que ça ne crée pas des liens

ou des contraintes directement reliés à la politique générale du Canada?

- L'ACDI n'est pas rattachée au ministère des affaires extérieures. Nous sommes totalement distincts. Je fais rapport au conseil des ministres du parlement comme le secrétaire d'Etat des affaires extérieures, comme n'importe quel autre ministre dans notre gouvernement. D'autre part, il faut reconnaître et bien signaler que l'ACDI accomplit pour le gouvernement canadien une tâche qui a des relations importantes avec la politique étrangère du Canada, avec les relations commerciales du Canada avec l'étranger, avec les politiques financières internes du Canada.

- Est-ce que vous pensez que l'ACDI devrait avoir une indépendance plus grande par rapport au gouvernement du Canada?

- De façon générale, non. L'ACDI ne peut pas être une entreprise privée qui administre les fonds du gouvernement. L'ACDI joue, et est appelé par sa constitution et sa nature même, à jouer un rôle qui est un élément de LA politique étrangère du Canada, pas de la politique du ministère des affaires étrangères, une politique globale qui comprend le commerce, l'émigration, la politique dite extérieure du ministère des affaires extérieures. Pourquoi est-ce que le Canada consacre des fonds importants à la coopération internationale? Parce que c'est un élément de LA politique étrangère du Canada dans sa vision du rôle du Canada dans le monde, avec l'objectif de développer avec les pays du tiers monde un nouveau type de relation, de travailler à ce qu'existe, se développe une plus grande justice sociale qui soit la source d'un plus juste partage des richesses naturelles, de la technologie, des connaissances, de sorte que tous les pays du monde puissent être dans la réalité des choses, plus égaux qu'ils ne l'ont été dans le passé.

Je veux signaler la grande flexibilité dont jouit l'ACDI; il y a toute une diversité de mécanismes, de canaux pour établir une relation avec les pays en voie de développement. Tout le long de notre entretien, j'ai éprouvé un certain malaise à vous parler comme je l'ai fait en vous donnant toutes sortes d'aspects de nos activités qui sont peut-être assez techniques, mais il y aura eu un avantage à ce que je m'exprime de la sorte en mettant en lumière la grande diversité des formes de relations que l'on peut établir avec les pays. Cette diversité de formes est très importante pour nous permettre de nous ajuster, de nous adapter à chaque situation particulière dans les pays en voie de développement; et là je rejoins votre question sur l'exportation de nos propres façons de voir les choses; nous nous efforçons toujours de nous adapter aux situations des pays en voie de développement plutôt que d'exiger leur adaptation à notre situation. Cette adaptation du Canada aux pays en voie de développement s'applique à nos mécanismes, à nos formules administratives; elle s'applique également à l'esprit dans lequel nous voulons faire cette coopération. Je vous l'ai dit au début, il faut garder ceci à l'esprit: notre objectif c'est d'aider les pays en voie de développement à s'administrer eux-mêmes, à prendre en main leur développement. Ce n'est pas seulement une question d'avoir les mécanismes appropriés, c'est aussi une question d'attitude et à l'ACDI nous sommes très conscients de la nécessité d'avoir une telle attitude: le développement international avant d'être des mécanismes, avant d'être des transferts de fonds, d'expertises ou de biens d'une façon générale, c'est une question d'attitude dans les relations internationales, c'est le respect des autres pays. Nous leur accordons notre aide pour qu'ils puissent de plus en plus se sentir reconnus comme des égaux dans la société des peuples.

Jean-Claude Bernheim
Sciences '70

J'ARRIVE DE CROISIÈRE!

Je me suis enfin décidé. Ebloui par l'évocation de flots bleus à perte de vue, de clairs de lune romanesques et poussé par l'intention de vérifier mon pied marin, je me précipitai chez mon agent de voyages.

Il m'étale des brochures de toutes sortes et me vante la vie à bord: cuisine raffinée, bars multiples, spectacles, discothèques, cinéma et escales ensoleillées.

Je réserve une cabine sur le SS RAPHIAU, orgueil de la flotte malgache, et battant pavillon Herzégovin. De magnifiques ektachromes illustrent un navire impressionnant, une «fine coque» m'assure l'agent de voyages, et 45,000 tonneaux! Impressionné par la capacité de cette cale, j'allais dire cave à vin, on m'explique qu'il s'agit plutôt de la jauge du bateau.

Bref, me voilà parti! Je dois d'abord me rendre à New York où le Raphiau est à quai. Prudent, je prends le train, moins susceptible d'être retardé par les tempêtes. Long et interminable voyage où mon insomnie est assurée par le cliquetis de l'acier sur l'acier et les craquements de mon wagon qui ne sont pas sans évoquer les bruits d'une maison hantée.

Un taxi m'amène au port où j'ai dû verser un pourboire légèrement supérieur au prix de la bagnole. Sur les quais c'est la zizanie la plus totale: hordes de voyageurs aux bagages disparates, porteurs vociférants à casquette évocatrice de hâves lointains, hurlements de sirène... Contemporaine de Christophe-Colomb, voire de Vasco de Gama, la gare maritime a le confort de son âge.

Enfin j'y suis. On m'introduit dans une cabine à peine plus petite que l'ascenseur de mon appartement. Tout est

propre, tout rutil: placards plaqués de formica, cadres de portes chromés, salle de bains vernissée. Des haut-parleurs judicieusement dissimulés diffusent en sourdine la musique de Guy Lombardo.

Mon stewart semble me souhaiter la bienvenue, son accent aussi lourd que le navire étant assez pénible à saisir. Je défais ma valise, suspends mon tuxedo prudemment loué chez Classy, range dans les tiroirs mes chemises et autres vêtements d'été fleurant la naphthaline. J'essaie le lit, très confortable, tire les tentures pour jeter un coup d'oeil par le hublot et me retrouve face à face avec un curieux, sur le pont, avide de voir ma chambre. Je décide d'aller faire plus ample connaissance avec mon «palace flottant», me coiffe d'une casquette très «loup de mer au Spitzberg» et quitte ma cabine.

Spectacle ahurissant de milliers de personnes qui courent, hurlent, rient et chantent, titubent, s'affalent dans des corridors ripolinés: ce sont ceux qui sont venus souhaiter bon voyage aux partants. Un véritable congrès d'alcooliques. Des stewarts pressés apportent des fleurs et des fruits, on se croirait au Marché Métropolitain.

Mais bientôt une voix qui casse autant le français que mes oreilles, prie les visiteurs de quitter le navire, sans résultat d'ailleurs. Je décide d'aller prendre l'air. Je monte sur le pont supérieur: vue imprenable de la silhouette de New York, toujours émouvante. De paisibles remorqueurs sont en place. Plusieurs quidams font comme moi et surveillent les manoeuvres. Un coup de sirène déchire le silence et mes tympans. Ça y est, on part!

Imperceptiblement le quai s'éloigne, jonché de serpents. Mon coeur bat, l'émotion est forte, la croisière est commencée.

Suivant les conseils de mon agent de voyages, je me hâte de réserver ma chaise de pont et ma table de salle à manger. D'ailleurs l'air du large creuse l'estomac et j'attends fébrilement l'heure du dîner.

Un gong mélodieux m'y convie bientôt et le maître d'hôtel me mène à une table où sont déjà installés mes compagnons d'agapes: un couple d'Américains séniles et trois immenses demoiselles du Dakota dont les moustaches rivalisent avec celle du commandant. Elles m'accueillent avec une amabilité telle que j'en ai froid dans le dos.

Repas délicieux s'il en est. On ne m'avait pas menti: multiples couverts, cutellerie étincelante, table fleurie. Voilà qui est bien! Mes compagnes se plaignent du niveau de leur cabine. A les entendre on croirait que Cousteau vient les saluer par le hublot!

Après dîner, spectacle au grand salon. D'une rare qualité, il aurait fait les belles années du Tropicana. Les spectateurs gloussent de joie. Je vais me reposer un peu. Partout des bonnes femmes qui cherchent leur cabine. Je les verrai tout le long du voyage, l'air de plus en plus fatigué, cherchant toujours.

Après une bonne nuit de sommeil «bercé par les flots» je m'éveille en pleine forme. On a glissé sous la porte un feuillet qui décrit les activités de la journée. Peu alléché par la course sur le pont ou le cours de tricot, je vais m'étendre sur mon transat. On m'a placé entre un Italien ventru de Brooklyn et une famille du New Jersey dont la fille écoute, ravie, un transistor. Son sourire béat est enjolivé de l'inévitable correcteur métallique qui lui assurera dans quelques années une dentition impeccable. Des gamins plongent dans la piscine à la grande joie des centaines de passagers écla-boussés par leurs ébats. Un stewart sert de multiples et aimables boissons. Puis c'est l'heure du déjeuner. La ruée vers la salle à manger n'est pas sans rappeler le Stampede de Calgary.

L'après-midi, farniente au soleil, suivi du bingo où les joueurs dépensent une fortune afin de gagner un dauphin empaillé ou la photo dédicacée du capitaine. Sur le pont des sportifs drivent des balles de golf dans un filet ou ratent avec fracas de paisibles pigeons d'argile. Je m'essaie au ping-pong où je suis humilié par un Américain de 8 ans. Mes compagnons de salle à manger me sourient de loin. Je fais vers le cinéma qui présente le plus récent film de June Allyson.

Après un dîner succulent copieusement arrosé de vin herzégovin, spectacle captivant d'un magicien qui rate quelques tours. Puis on fait place à l'orchestre, italien évidemment, et excellent. Après une éblouissante interprétation de «Ciao Ciao Bambino» et de «Volare», on accepte avec grâce d'acquiescer aux demandes des passagers, ce qui me permet de redécouvrir «Slow boat to China» et «La vie en Rose».

VOTRE DIPLÔME EN PHOTO-MÉTAL

Pour un temps limité seulement, jusqu'au 1er mars 1974:

En GRAND SPÉCIAL et GARANTI À VIE, votre diplôme photographié sur une plaque d'aluminium de 10" x 12" et monté sur noyer solide de 12" x 14" pour \$60.00 (prix régulier \$80.00). Livraison dans une semaine.

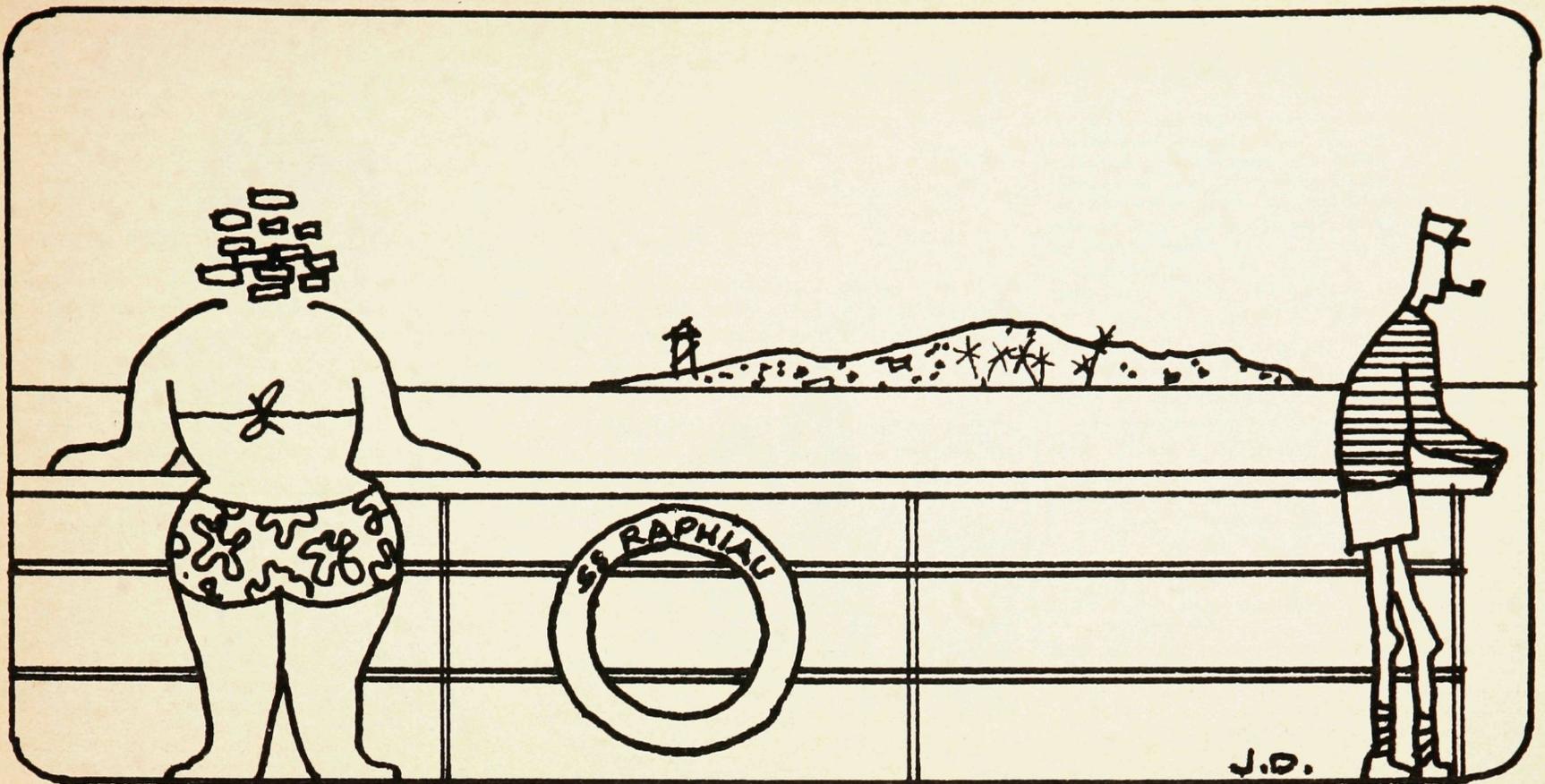
Un étudiant passera vous voir sur réception d'une demande de renseignements

A PHOTO ALUMINIUM INC.

8434 B St-Denis, Montréal
H2P 2V4 Tel. 388-2020



Roselyne Gauthier,
étudiante



C'est la soirée du capitaine: kaléidoscope incroyable de satin fuschia, de soie mauve, d'organdi immaculé, de velours écarlates, de serge orangée... Les femmes aussi sont magnifiquement habillées. Le tout est immortalisé par les millions de flashes d'Instamatic ou de Polaroid qui éclairent la scène d'une stroboscopie étincelante.

J'avise quelques superbes passagères qui étalent avec nonchalance leur décolleté et leur ennui. Mais à chaque fois que je me précipite, un bel officier me coupe invariablement l'herbe sous le pied et entraîne la beauté sur la piste de danse. J'aurais dû préférer Ponton à Classy et me louer une tenue de marin.

Je me suis couché tard et à 6 heures du matin suis agréablement éveillé par le haut-parleur qui m'apprend qu'il fait un soleil radieux et que nous sommes à l'ancre.

Voilà l'escale! Les yeux bouffis, après une toilette hâtive et un café, je saisis ma caméra et arrive bientôt à la fin d'une queue de plusieurs centaines de passagers impatients. Je parviens après quelques heures à embarquer dans une chaloupe conduite de main de maître par un matelot impavide.

Escale merveilleuse: soleil éblouissant, plages sans fin caressées par une mer aussi étincelante qu'éméraude. Intéressante aussi, cette population indolente aux coutumes colorées. Mais la sirène intempestive du SS RAPHIAU nous ramène à bord. Le voyage continue...

C'est la soirée de carnaval. On invite les passagers les plus doués à donner le spectacle, ce qui permet d'admirer un ingénieur de Lowell, Mass, déguisé en geisha et une ménagère de Perth Amboy interprétant un air de South Pacific. J'ai heureusement droit à mon clair de lune. En effet l'astre de la nuit brille dans toute sa plénitude et étale sur la mer son immense et phosphorescent reflet argenté. Appuyée au bastingage, une délicieuse jeune fille semble perdue dans ses rêves. Un châle recouvre ses épaules frissonnantes... Je rajuste ma boucle, gracieusement fournie par Classy avec le tuxedo, et m'avance, débonnaire, à la Mastroiani... Comme par magie un officier surgit de derrière une

chaloupe et entame avec la demoiselle un intime tête-à-tête.

Je vais noyer ma déception à la discothèque où mes trois obèses compagnes me font des signes désespérés. Civil, je me rends à leur table. Un tangage soudain amuse les danseurs et me permet de feindre un mal de mer qui m'assure une fuite honorable.

Autres merveilleuses escales puis retour culminé par la grande soirée de gala: repas gargantuesque qui se termine dans la pyrotechnique apothéose des bombes glacées rehaussées des sempiternels éclairs photos. Les passagers sont ravis, crèvent joyeusement des ballons, se lancent des boules de pain, se font photographier avec leur garçon de table, ingurgitent force champagne et pousse-café. C'est l'euphorie qui contraste avec l'ambiance du grand salon où se joue le dernier bingo. Le silence y est lourd, le suspense intenable. Un officier galonné annonce ses B-4 et ses N-46 d'une voix brisée par la tension. L'éternel distraît déclare un faux bingo qui déclenche les quolibets hargneux des joueurs, puis une vendeuse de chez Macy's

hurle sa joie et gagne, ma foi, un montant fort appréciable.

Mais c'est déjà le triste spectacle des bagages dans les corridors et sur les ponts. Les mines sont longues, le voyage tire à sa fin. Le matin c'est l'accostage à New York par une pluie qui évoque un roman de Simenon. Débarquement interminable des bagages et des caisses de scotch, de gin et de rhum achetées aux escales. La ligne de flottaison du navire baisse à mesure qu'on vide ses entrailles. On débarque à peu près l'équivalent de la production mensuelle de pétrole du Koweït. Toutes ces bouteilles iront orner des bars de sous-sol, à côté de la photo du garçon de table. Enfin, bousculade à la sortie vers des douaniers méfiants et fouineurs qui, incrédules, fouillent votre intimité; puis les rues de New York et un dernier regard, attristé, vers le SS RAPHIAU. Une fine coque en effet et de bons repas, et le grand air, et le soleil, et St-Thomas, et la Martinique... Dieu qu'on était bien! L'année prochaine je recommence.

Le SS FRANCE peut-être...

Jean Daunais
Architecture 1958

CHANGEMENT D'ADRESSE

à nous communiquer dans les meilleurs délais

Nom Faculté année

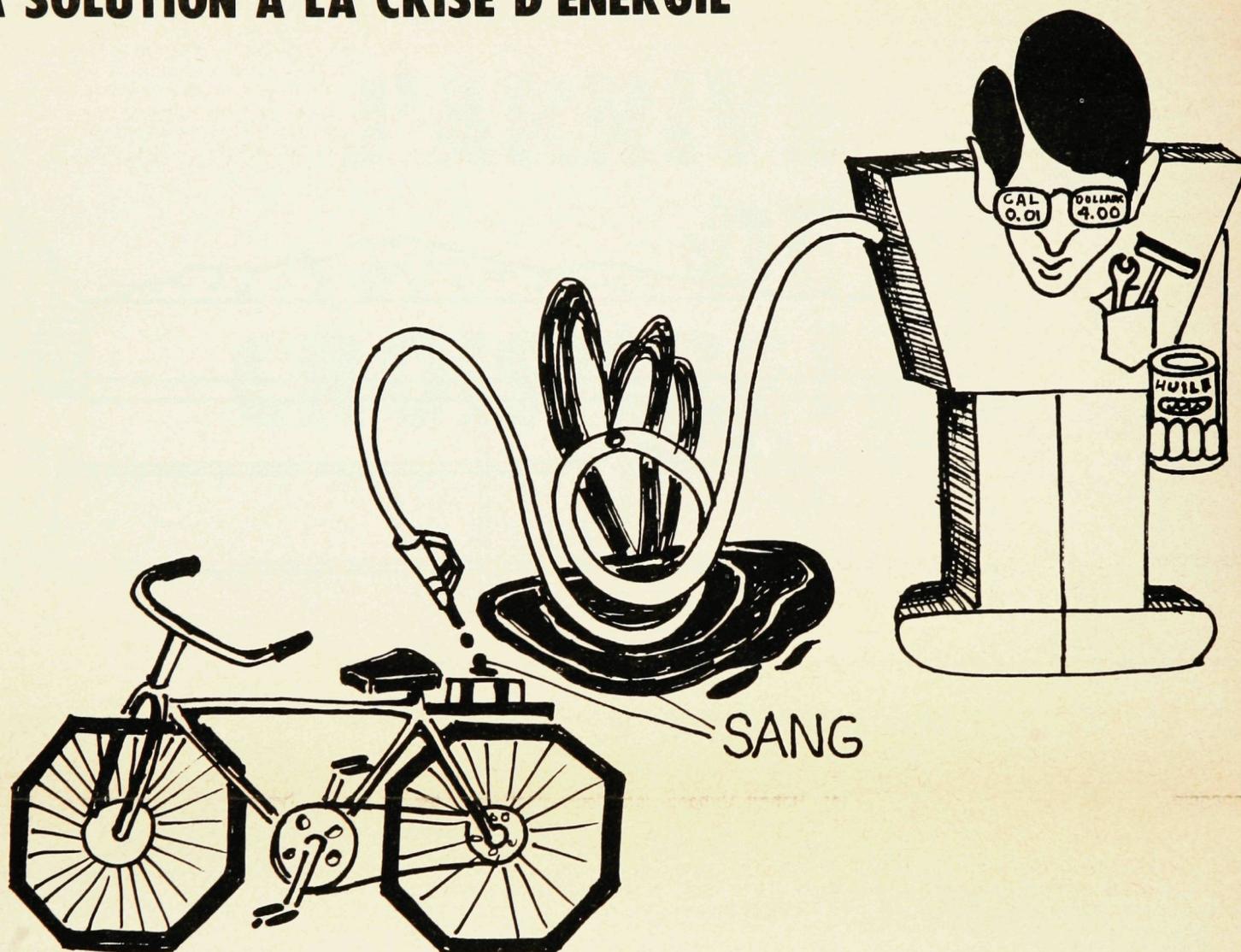
Nouvelle adresse

Nouveau numéro de téléphone

Zone postale

Date prévue pour le changement

LA SOLUTION À LA CRISE D'ÉNERGIE



Suzanne Bisailon, pharm. '69

LES DIPLOMÉS AUTEURS

«L'ART AU QUÉBEC DEPUIS 1940»

par Guy Robert, lettres '62

L'Art au Québec depuis 1940 est un ouvrage sur les divers aspects de l'art au Québec depuis 1940. L'auteur y traite à la fois de la peinture, de la sculpture, de l'estampe, des métiers d'art et de toutes les formes d'expression (ainsi, les oeuvres multidisciplinaires, les happenings, les arts naïfs et populaires) qui, au cours de ces trente dernières années, ont conféré aux arts plastiques québécois leur dynamisme remarquable. S'ajoutent encore une étude du climat socio-culturel (les artistes, le public, l'information, le marché, les cadres culturels, l'esthétique) et une projection sur l'art de demain.

Ce livre, de plus de 400 pages, publié aux Editions La Presse est en vente partout au Canada au prix de \$18.00 l'exemplaire, et paraît simultanément à Paris et à Montréal.

JACQUES FERRON AU PAYS DES AMÉLANCHIER

par Jean-Pierre Boucher, B.A. 1965

La valeur de l'Amélanchier vient surtout du fait que sa structure est un élément dynamique de l'idéologie de libération et d'indépendance de la société québécoise actuelle. Tout comme cette dernière, cette oeuvre rejette la réalité présente et recherche une forme de vie qui convienne mieux à l'homme québécois.

Ecrit en 1970, l'Amélanchier s'impose déjà comme le plus beau «récit» de Jacques Ferron et une véritable introduction à son oeuvre. L'analyse de M. Jean-Pierre Boucher en dégage la structure d'ensemble et la signification.

1973, Broché, 116 pages
(0 8405 0225 7) \$3.50

Publication des Presses de l'Université de Montréal.

REDÉCOUVRIR LE LANGAGE DU CORPS HUMAIN, C'EST RECONQUÉRIR L'AMOUR

par Paul-A. Boileau, M.D. médecine '52

Ce livre tente de démontrer, avec preuves scientifiques à l'appui que plus l'être humain devient cérébral, plus sa fonction sexuelle évolue et se raffine, dépassant, et de beaucoup, celle de tous les autres êtres terrestres.

Grâce aux données scientifiques de Masters et Johnson sur les réactions physiologiques de l'acte sexuel, en passant de la phase d'excitation à la phase plateau, au coït, à l'orgasme et à la phase de résolution, l'auteur a pu démontrer que ces réactions physiologiques sont en tous points superposables à celles de la grossesse et de l'accouchement de l'être humain.

136 pages.

Editions Leméac

le carnet

DROIT

1954
Me Claude Joncas, c.r., de Lacoste, Savoie, Joncas, Smith et Léger a été récemment assermenté comme juge de la Cour des Sessions de la paix à Montréal.

1957
Me Roger Reinhardt a été nommé depuis peu directeur du service du Contentieux à la Banque Canadienne Nationale.

1964
Me Gilles Besner a été récemment nommé directeur de Marketing et Expansion des affaires au Trust Général du Canada.



R. Reinhardt



G. Besner



M. G. Dubuc



C. Lefebvre



G. Beauséjour



R. Dubeau



D. Plamondon

H.E.C.

1947
M. J. Maurice Touchette a été nommé vice-président senior à l'Administration de la compagnie Québec Poultry Ltée et a été élu administrateur de la compagnie.

1962
M. André G. Vallerand vient d'être nommé directeur général, division de l'est, de la compagnie de Papeterie Gage.

1972
M. Pierre Laferrière vient de se joindre à la compagnie CEGIR, à titre d'associé. M. Laferrière est également chargé de cours à l'École des Hautes Etudes Commerciales.

LETTRES

1947
Mme Madeleine Gariépy Dubuc a été nommée au

Conseil consultatif sur le statut de la femme auprès du gouvernement fédéral.

POLYTECHNIQUE

1955
M. Claude Lefebvre, B.Sc.A. ingénieur a.-g., président du Conseil de Gendron Lefebvre Inc. a été élu président de la Corporation des Jeux du Québec Inc.

1961
M. Gaston Beauséjour a été récemment nommé directeur général de l'informatique à Statistique Canada. Avant sa nomination M. Beauséjour fut

subséquemment vice-président d'Aquila - BST Ltée et directeur de l'informatique au secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement québécois.

1961
M. Robert Dubeau, ingénieur, s'est joint récemment à la firme W.J. Cosgrove & Associés Inc., consultants en sciences de l'environnement, à titre de gérant de projets, plus particulièrement responsable des travaux d'assainissement et d'épuration des eaux résiduaires.

SCIENCES SOCIALES

1969
Mlle Denise Plamondon a été récemment promue au poste de directeur général du Conseil Régional de Développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Mlle Plamondon était à l'emploi du CRDAT depuis 2 ans et demi.

recherchés

Les diplômés dont les noms apparaissent ci-dessous ont changé d'adresse.

Malgré nos recherches nous n'avons pas réussi à les retracer. Si vous en connaissez, faites-nous parvenir leur nouvelle adresse; vous contribuerez ainsi à mettre notre fichier à jour tout en permettant à ces personnes de recevoir l'Interdit.

PHILOSOPHIE

- 1936: Mlle Thérèse Beaudoin, 148-A Dufferin, Montréal 254.
1969: M. Michel Beaudry, 6211 Lennox, app. C9, Montréal 251
1964: M. Michel Beaulieu, 798 rue Marier, Ste-Thérèse-en-Haut
1962: M. Ernest Beausoleil, 1105 est, Boul. Gouin, Montréal 358
1962: M. André-M. Billette, 2125 Edouard-Montpetit, app. 53, Montréal 250
1963: M. Jacques Caron, 634 Champagnieur, Montréal 154
1968: Mme Louise Joly Coallier, 5352 Lacordaire, Montréal 431
1967: Mlle Thérèse Desjardins, 5761 av. des Chênes, Montréal 410
1955: M. Emerson Douyon, 3100 Kirkfield, Montréal 301
1971: M. Gaston Ducasse, 79 St-Pierre, app. 2, Rimouski
1967: Mlle Adrèanne Foucault, 2849 Edouard-Montpetit, app. 15, Montréal 250
1967: M. Claude Gagnon, 335 Place du Collège, Longueuil
1950: M. Bernard Gendreau, 583 Confédération, Sarnia
1971: M. André Yves Giguère, 2970 Van Horne, app. 6, Montréal 251
1961: M. Laurent Guay, 2084 Route 7, Iberville
1966: M. Yves Hébert, 500, 23ième avenue, Lachine 600
1961: M. Jean-Claude Lafontaine, 10156 Georges-Baril, Montréal 358
1967: M. Gilles Larocque, 167 rue Vanier, Ste-Rose
1971: Mlle Suzanne Le Beau, 1080 Lajoie, app. 7, Outremont 154
1969: Mme Micheline Dupont-Leroux, 7129 rue Chabot, Montréal 330
1969: M. Jean-Claude Martin, 1470 Poirier, app. A-14, Montréal 381

nouvelles des diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTERDIT. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, événements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-contre.

LES DIPLÔMÉS DE L'U. DE M. CASE POSTALE 6128 MONTRÉAL 101

Veuillez prendre note que M.

Nom
Faculté Promotion

Emploi

a

Date: Lieu:

* Nomination, participation à une réunion, conférence, etc. — Photo

Vous trouverez ci-joint copie de

Date: Signature:

LES DIPLÔMÉS VOYAGENT VOYAGEZ AVEC EUX!

POURQUOI NE PAS PROFITER DES MERVEILLEUSES VACANCES
OFFERTES PAR VOTRE ASSOCIATION?

VOLS NOLISÉS À BAS PRIX VERS L'EUROPE

RÉSERVEZ IMMÉDIATEMENT POUR PROFITER DE CES TARIFS SPÉCIAUX

	DÉPART	RETOUR	DURÉE	PRIX
PARIS	15 MAI	7 JUIN	23 jours	\$239
	30 MAI	21 JUIN	22 jours	\$239
	25 JUIN	5 SEPTEMBRE	72 jours	\$289
	4 JUILLET	15 AOÛT	42 jours	\$289
	11 JUILLET	2 AOÛT	22 jours	\$289
	13 AOÛT	4 SEPTEMBRE	22 jours	\$239
LONDRES	7 SEPTEMBRE	29 SEPTEMBRE	22 jours	\$229



**CLUB
MÉDITERRANÉE**



FORT-ROYAL/GUADELOUPE

AMBIANCE - ANIMATION - 3 REPAS PAR JOUR
SPORTS NAUTIQUES - VIN À VOLONTÉ
UN SEMAINE: \$486. TOUT COMPRIS

PÂQUES À PARIS

PRIX SPÉCIAL **\$264**

APRÈS LE GRAND SUCCÈS DE NOTRE DÉPART SPÉCIAL NOËL À PARIS, NOUS VOUS OFFRONS UN VOL À PÂQUES
- DÉPART 7 AVRIL RETOUR 22 AVRIL

ÎLES CANARIES

UN NOUVEAU SOLEIL
AU LARGE DE L'AFRIQUE
DEUX SEMAINES DE RÊVE
POUR AUSSI PEU QUE **\$474**
PETITS DÉJEUNERS COMPRIS
DÉPART 3 MARS

SS FRANCE À PÂQUES

RETROUVEZ-VOUS À BORD DU PLUS BEAU
NAVIRE EN CROISIÈRE VERS LE SOLEIL.
DÉPART 12 AVRIL - RETOUR 21 AVRIL
BOSTON - ST-KITTS - BARBADES - ST-THOMAS

À PARTIR DE **\$720**

NOTRE ASSOCIATION A CONFIE
L'ORGANISATION DE CES VOYAGES
À L'AGENCE DE VOYAGES VIAU

POUR RÉSERVATIONS:

3428 ST-DENIS TÉL 842-1751
CARRÉ PHILLIPS TÉL 866-9381
GALERIES D'ANJOU TÉL 353-7650

